

procedure séparation/divorce

Par peter59, le 08/10/2012 à 00:26

Bonjour,

Peut on faire une demande de séparation et vivre sous le même toit temporairement pour raisons financières ? Même une fois la décision officialisée ? Quelles peuvent être les conséquences et obligations ? Le délai peut varier de combien entre le lancement du dossier et le jugement pour une séparation ?

Et pour un divorce?

Si un dossier de divorce est monté (mais non lancé) peut on quand même lancer une demande de séparation ? Et si le divorce est lancé ?

Si une demande de séparation est lancée mais non jugée peut on lancer un divorce ? ou faut il attendre le jugement de séparation ?

Si un des conjoints a des soucis de santé, l'avocat adverse peut il faire empêcher un divorce

Toujours dans ce cas de séparation. une fois le dossier lancé si c'est moi qui quitte la maison. dois je continuer à rembourser le prêt immobilier ou dois je attendre le jugement de séparation ?

On m'a dit qu'en cas de procédure de divorce pour faute lancée on ne peut pas faire de procédure de séparation. est ce vrai ?

Merci de votre aide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés